



PROGRAMME DE SENSIBILISATION
GESTES DE SECOURS

OBJECTIFS

- Acquérir un ensemble de connaissances et de techniques permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Assurer sa sécurité, celle des témoins et des victimes.
- Passer un message d'alerte.
- Apporter les premiers secours assurant le nécessaire avant l'arrivée des secours.

ORGANISATION

- Tout public.
- La sensibilisation n'est pas certifiante et est adaptée aux salariés non SST.
- La durée prévue pour le déroulement du contenu globale est de 3 heures.
- Dans les locaux de l'entreprise ou au sein d'AST par groupe 4 à 8 personnes (à adapter en fonction de l'organisation et l'effectif de l'entreprise).

PROGRAMME

- Présenter la loi du 3 juillet 2020 « Le Citoyen Sauveteur ».
- Sensibiliser les salariés sur les conduites à tenir face à une attaque terroriste (FR Alerte) et face à une situation d'accident.
- Porter secours à une victime en cas d'accident :
 - **Protéger** pour éviter le suraccident.
 - **Alerter** les secours.
 - **Secourir** :
 - Les saignements abondants.] 60 mn
 - Les plaies graves.]
 - La victime inconsciente qui respire :] 30 mn
 - Mise sur le côté (PLS).
 - La victime inconsciente qui ne respire pas :] 45 mn
 - Réanimation cardiopulmonaire.
 - Mise en œuvre du défibrillateur.

➤ Les différents modules sont adaptables en fonction des risques de l'entreprise.

RESTITUTION

- **Salariés** :
 - Magnet « numéro d'urgence ».
 - Dépliant de la fédération française de cardiologie « Arrêt cardiaque, 1 vie = 3 gestes ».
 - Attestation de présence.
- **Employeur** :
 - Feuille d'émargement.
 - Synthèse de la sensibilisation.
 - Résultat des questionnaires de satisfaction.

